

BILAN FINANCIER

SUR 160 JOUEURS

RECETTES	
Engagements	11040 €
Sponsors SPACE BOWLING/autres	1222 €
TOTAL RECETTES	12262 €
DEPENSES	
Parties	5717 €
Homologation	215 €
Frais d'arbitrage	435 €
Frais d'organisation	725 €
Indemnités	5170 €
TOTAL DEPENSES	12262 €

DETAIL DES INDEMNITES

SCRATCH		HANDICAP	
RANG	€	RANG	€
1er	700	1er	280
2ème	550	2ème	240
3ème	450	3ème	220
4ème	350	4ème	160
5ème	210	5ème	110
6ème	210	6ème	110
7ème	180	7ème	80
8ème	180	8ème	80
9ème	140	9ème	60
10ème	140	10ème	60
11ème	80	11ème	50
12ème	80	12ème	50
13ème	60	13ème	40
14ème	60	14ème	40
15ème	60	15ème	40
16ème	60	16ème	40

Le BOWLING CLUB ARLES CAMARGUE



Nîmes, du 28 Avril au 3 Mai 2015

9ème Tournoi du MUGUET

NATIONAL OPEN SCRATCH
AVEC CLASSEMENT HANDICAP



REGLEMENT

1. Ce tournoi est ouvert à toute personne licenciée FFBSQ. Toute réservation devra être validée par l'envoi de l'engagement sous 15 jours, et sera alors ferme et définitive. Il n'y aura pas de classement avec handicap pour les joueurs sous licence étrangère.
2. En cas d'absence d'arbitre, c'est le directeur de compétition qui veille au bon déroulement de celle-ci.
3. 8 quilles de bonification par ligne scratch pour les féminines. Le handicap retenu sera égal à 80% de la différence avec 220 et limité à 80. Le listing de référence est celui de mars 2015.
4. Chaque joueur se verra attribuer une piste par tirage au sort.

PHASE 1/QUALIFICATIONS :

SCRATCH : 3 séries de 3 parties avec décalages de 5 pistes sur la droite (pistes paires) et sur la gauche (pistes impaires) après chaque série. Le 1^{er} de chaque tour de qualification est directement qualifié pour la phase 3 (il doit y avoir un minimum de 20 joueurs sur le tour ; en cas de participation inférieure, la place est attribuée à un demi-finaliste). A l'issue des qualifications, et une fois retirés les 8 déjà qualifiés, les 4 meilleurs sont eux aussi directement qualifiés pour la phase 3. Les 16 suivants basculent en phase 2.

HANDICAP : même fonctionnement que le scratch mais il faut noter que les qualifiés directs pour la phase 3 handicap seront connus à l'issue des qualifications ; sur chaque tour, le meilleur joueur classé, non qualifié scratch pour les phases 2 et 3 scratchs, sera qualifié pour la phase 3 handicap.

PHASE 2/DEMI-FINALES :

SCRATCH : Les 16 qualifiés font 4 parties (pistes 1 à 8), cumulées avec 50% du score des éliminatoires, en 2 séries de 2 parties avec décalage de 3 pistes à droite (pistes paires) ou à gauche (pistes impaires) après la 1^{ère} série. Les 4 meilleurs (ou 5, 6,...selon participation aux tours de qualification) de la phase 2 accèdent à la phase 3.

HANDICAP : une fois retirés les joueurs qualifiés scratch, même fonctionnement ; à noter qu'on joue pistes 9 à 16).

PHASE 3/FINALES ROUND ROBIN :

Les scores précédents ne sont pas conservés. Les 16 joueurs qualifiés sont répartis en 2 poules de 8 joueurs pour une formule round robin, selon le système pair/impair. Il sera attribué aux finalistes 30 quilles de bonus par match gagné et 15 en cas d'égalité. Les classements seront établis au total général des quilles additionné des bonus. Même procédure pour la finale handicap. Scratch pistes 9 à 16 ; handicap pistes 1 à 8.

PHASE 4/ ROLL OFF :

Les 1^{ers} et 2nd de poules se disputent le gain de la compétition dans le cadre d'un Roll Off : les 4 joueurs font une ligne à l'issue de laquelle le moins bon est éliminé et classé 4^{ème} ; à l'issue de la 2^{ème} ligne, le moins bon est éliminé et classé 3^{ème} ; à l'issue de la 3^{ème} ligne, les places de 2nd et 1^{er} sont attribuées. Même procédure pour le Roll Off handicap. Scratch pistes 9 à 12. Handicap pistes 5 à 8.

EGALITES : A chaque phase qualificative, les égalités sont départagées par la dernière ligne jouée, au bénéfice du score le plus élevé. En cas de nouvelle égalité, on retiendra l'avant dernière ligne et ainsi de suite. Cette règle s'applique à tous les niveaux de la compétition.

5. En cas de retard sur la phase de qualification, le joueur ou la joueuse débute sa partie à la frame en cours. Son score sera scratch sur cette ligne. Il n'y aura ni échauffement, ni rattrapage des frames et/ou lignes perdues. En cas de retard (joueur ne répondant pas à l'appel 15 mn avant le début des boules de chauffe) ou désistement sur les autres phases, un joueur sera repêché. Seuls les 3 joueurs les mieux classés peuvent être repêchés.

HORAIRES

Mardi 28 avril	TOUR 1	18h45-22h25	Tous joueurs
Mercredi 29 avril	TOUR 2	18h45-22h25	Tous joueurs
Jeudi 30 avril	TOUR 3	18h45-22h25	Tous joueurs
Vendredi 1er mai	TOUR 4	9h-12h40	Tous joueurs
	TOUR 5	13h45-17h25	Tous joueurs
Samedi 2 mai	TOUR 6	18h30-22h10	Joueurs + 100 km
	TOUR 7	9h30-13h10	Joueurs + 200 km
	TOUR 8	14h30-18h10	Joueurs + 300 km
Dimanche 3 mai	½ Finales		9h30- 12h
	Finales Match Play		13h30-17h
	Matchs de classement		17h-17h15
	Remise des prix vers		17h30

Un reconditionnement sera fait avant et entre chaque tour de poule, et le dimanche avant les 1/2 finales et les finales Match Play. Tous les prix seront remis en présence de l'ensemble des récompensés. Aucune dérogation ne sera admise (sauf décision du directeur de compétition).

DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont fixés à 69€. Les chèques sont à libeller à l'ordre du BCAC. Les engagements seront considérés comme valables suivant les conditions ci-après : être accompagné du paiement des droits ; comporter les informations nécessaires (nom et prénom, n° de licence, tél./mail et adresse de la personne à contacter, horaire choisi). Les engagements sont à faire parvenir au directeur de compétition : Monsieur Laurent NIETO 665 rue Tour de l'Evêque 30000 NIMES

☎ : 06 83 25 27 93 - @ : laurentnieto@free.fr - <http://b.c.a.c.free.fr/>